AR Prefecture

063-216303099-20220930-2022_37-DE Reçu le 04/10/2022 Publié le 04/10/2022



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 30 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Yvan CARRET, Gérard ROURE, Thibault CALMARD.

Absent (1): Sandrine HAUTEVILLE

Procuration (1): Sandrine HAUTEVILLE a donné procuration à Danièle HORTALA

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA Date de la convocation : 23/09/2022

1 ▶ DESIGNATION D'UN SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION ET DE TRANSFERT DE CHARGES (CLETC)

M. le Maire rappelle :

- la délibération du 09 février 2017 portant création, entre la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez et les communes membres, d'une Commission Locale d'Evaluation et de Transfert de Charges (CLETC) ;
- qu'il est membre de cette commission CLETC

Il informe l'assemblée qu'il convient désormais de désigner un suppléant parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- → désigne Madame Danièle HORTALA, 1^{ère} adjointe, comme déléguée suppléante à la CLETC
- ← charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Le Maire, Michel ROCHE